Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Probleme compteur d'eau

Par Visiteur

Bonjour,

voilà ma question : actuellement il y a une copropriété avec 3 logements séparé (pavillon). parmi ces 3 logements il y a un compteur d'eau qui alimente 2 logements car le 3ème a fait de cela quelques années une demande pour avoir son compteur d'eau personnel.
donc parmi les 2 logements, le titulaire du contrat d'eau est sur un seul de ces 2 logements. ce qui est donc problématique lorsqu'il s'agit de payer car là, je suis obligé d'aller voir tout les 3 mois le locataire (c'est à dire quand je reçoit ma facture d'eau) pour qu'il me paye ce qu'il a consommé en eau.
donc ai-je le droit de lui envoyer un courrier afin qu'il puisse installer un compteur personnel pour son logement ?? et ai-je le droit de lui couper l'eau s'il n'acceptent pas ce compromis ??
car en cas de problème vu que l'abonnement de mon eau est à mon nom, c'est moi qui suis le seul responsable.
merci par avance.

Par Visiteur

Bonjour monsieur,

Dans la mesure où vous habitez dans une copropriété, il convient de respecter la procédure édictée par la loi du 10 juillet 1965 relative à la copropriété.

En vertu de l'article 25 de cette loi, l'assemblée des copropriétaires vote à la majorité simple l'installation des compteurs d'eau froide divisionnaires.

En conséquence, vous ne pouvez pas couper l'eau au copropriétaire ni même le contraindre à financer seul la pose d'un compteur d'eau individuel.

Il faut absolument une décision conforme de la copropriété.

Bien cordialement.